

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 8 juin 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Chicoutimi tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Saguenay, 201, rue Racine Est, le jeudi 8 juin 2017.

PRÉSENTS : M. Jacques Fortin, président ainsi que tous les autres membres du conseil, sauf ceux dont les noms apparaissent à la rubrique «Absents».

ABSENTS : Mme Josée Neron, conseillère et M. Marc Pettersen, conseiller.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. André Martin, directeur de l'arrondissement de Chicoutimi, Mme Marie-Christine Tremblay, urbaniste, Aménagement du territoire et urbanisme et M. Jean Croteau, assistant-greffier.

À 9 h 31, le président de l'assemblée, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du CCU
 - 2.1 Réunion du 7 juin 2017;
3. Aides financières aux organismes;
4. Divers
 - 4.1 Comité consultatif de l'arrondissement de Chicoutimi – nomination des membres non-permanents;
 - 4.2 Restauration ambulante – zone portuaire – autorisation;
5. Période d'intervention des membres du conseil;
6. Période de questions du public;
7. Levée de la séance.

AVIS DE CONVOCATION

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 24 juillet 2017

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 8 juin 2017

L'assistant-greffier dépose devant le conseil un certificat établi par M. Jean-Marc Claveau, huissier, qui atteste que les documents ont été remis à tous les membres du conseil d'arrondissement le 6 juin 2017.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-AC-2017-169

Proposé par Luc Blackburn
Appuyé par Jacques Cleary

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu un avis de convocation de la présente séance énumérant les sujets qui doivent y être traités;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE le conseil d'arrondissement de Chicoutimi adopte l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CCU

2.1 RÉUNION DU 7 JUIN 2017;

VS-AC-2017-170

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Luc Blackburn

QUE ce conseil approuve et adopte le rapport de la réunion tenue le 7 juin 2017 par le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Chicoutimi, dont copie a été remise à chacun des membres du conseil d'arrondissement, adopte les recommandations numéros AC-CCU-2017-128 à AC-CCU-2017-131 inclusivement, qui deviennent des résolutions de ce conseil et autorise les dépenses que comporte la présente approbation.

Adoptée à l'unanimité.

3. AIDES FINANCIÈRES AUX ORGANISMES

Aucune décision n'est requise sous cette rubrique.

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 24 juillet 2017

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 8 juin 2017

4. DIVERS

4.1 COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI – NOMINATION DES MEMBRES NON-PERMANENTS;

VS-AC-2017-171

Proposé par Simon-Olivier Côté
Appuyé par Jean-Yves Provencher

CONSIDÉRANT qu'il y aura de nouvelles nominations pour un mandat de 2 ans renouvelable à la suite des élections municipales du 5 novembre 2017 ;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE le conseil d'arrondissement de Chicoutimi nomme à titre de membres du CCU de l'arrondissement de Chicoutimi, jusqu'au 30 septembre 2017, les personnes suivantes :

- Jean-Paul Blackburn, représentant des citoyens du secteur Laterrière ;
- Guy Dufour, représentant des citoyens du secteur communautaire ;
- Marie-Josée Morency, représentante des citoyens du secteur milieu économique ;
- François Morissette, représentant des citoyens du secteur Canton Tremblay ;
- Martin Simard, représentant des citoyens du secteur Sud-Ouest de Rivière-du-Moulin ;
- Gilbert Talbot, représentant des citoyens du secteur Nord-Ouest ;
- Normand Tremblay, représentant des citoyens du secteur Sud-Centre ;
- Ruth Tremblay, représentante des citoyens du secteur milieu agricole.

Adoptée à l'unanimité.

4.2 RESTAURATION AMBULANTE – ZONE PORTUAIRE – AUTORISATION;

VS-AC-2017-172

Proposé par Michel Tremblay
Appuyé par Jacques Cleary

QUE ce point soit retiré de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 24 juillet 2017

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 8 juin 2017

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une période de questions a été tenue.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

VS-AC-2017-173

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Luc Blackburn

QUE la présente séance extraordinaire soit levée à 9 h 35.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 20 juin 2016.

PRÉSIDENT

ASSISTANT-GREFFIER

JC/mg

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 24 juillet 2017

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 24 juillet 2017